

DÉPARTEMENT DU
PAS-DE-CALAIS

N° D20260428_05

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT
DE LENS

L'an deux mil vingt-six, le 28 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER, Maire, pour donner suite à la convocation en date du 15 avril 2026, dont un exemplaire a été affiché sur la façade et sur le site Internet de la Mairie.

CANTON
DE HARNES

COMMUNE
DE ROUVROY

ETAIENT PRESENTS :

CUVILLIER Valérie, BONNET Didier, DENDIEVEL Marjorie, GLORIAN Grégory, ORMAN Isabelle, HAJA Manuel, GUEANT Alain, REBOLLO Isabelle, HAUW Sylvie, LEDANOIS Pascal, COUELLE Murielle, SIMON Delphine, BRIKI Miloud, DERANCOURT Guillaume, GOBERT Arnaud, CANIVEZ Laura, ZYMNY Alice, DUBOIS Géraldine, COTELLE Mehdi, DANNE Valentin, DELVILLE Jean-Marc, LEROY Doriane, PIETON Justine, DE FREITAS Léandre, HAGNERE Patricia.

SEANCE DU
28/04/2026

ETAIENT EXCUSES :

GRANDSART Frédéric, GORAJSKI Nathalie, BROEKAERT Ludovic, KARASIEWICZ Lucie.

Pouvoirs :

Monsieur GRANDSART à Madame DENDIEVEL

Madame GORAJSKI à Madame ORMAN

Monsieur BROEKAERT à Monsieur HAJA

OBJET :
VOTE DES TAUX 2026

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 25

Madame Marjorie Dendievel est désignée secrétaire de séance

Présents : 25
Exprimés : 28
Pour : 23
Contre : 0
Abstentions : 5

Il est proposé de ne pas augmenter, pour la part communale, les taux de fiscalité pour 2026. Ainsi, il convient pour 2026 de reconduire les taux de l'année précédente et de conserver le taux de la taxe d'habitation au niveau connu avant le lancement de la réforme de la fiscalité locale.

Après avoir délibéré à 23 voix « pour » et 5 abstentions,

Approuve les taux proposés, soit :

- 51,20 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- 96,36 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties,
- 16,33 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Ainsi Fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme

A ROUVROY, le 29/04/2026

La secrétaire de séance,



Marjorie Dendievel

Le Maire



Valérie CUVILLIER

